

TU AS ENTENDU,
TOI AUSSI?



La violence domestique
nous concerne toutes.

Un voisinage attentif
est la meilleure prévention.

Pour beaucoup de personnes, le domicile n'est pas toujours un endroit sûr. Et la violence domestique n'est pas une affaire privée, mais une infraction. La violence peut se manifester sous de nombreuses formes différentes: par exemple par des coups, mais également de manière psychologique par des menaces, sous forme sexualisée par des abus ou encore de manière économique par un contrôle financier

QUE FAIRE EN CAS DE VIOLENCE DOMESTIQUE DANS LE VOISINAGE?



Si vous avez le sentiment qu'il ne s'agit pas seulement d'une «dispute normale», ne l'ignorez pas. Soyez attentifve. Parlez-en à d'autres voisines



Accrochez des flyers indiquant des offres d'assistance sur place dans le couloir de l'immeuble. Ou imprimez des papiers avec le numéro de téléphone de la **ligne d'assistance nationale 08000 116 016***, que vous pouvez par exemple déposer dans les boîtes aux lettres.



Abordez la personne concernée et demandez-lui prudemment si tout va bien. Proposez de l'aide (par ex. pour une visite chez le médecin, mise en relation avec des services de conseil). L'important est que vous parliez seule avec la personne concernée. Ne vous laissez pas décourager si la personne nie tout.



Essayez d'interrompre les situations de conflit aigu. Sonnez en invoquant un prétexte et demandez un peu de farine ou des œufs. Important: si vous ne vous sentez pas sûre, il est préférable d'appeler directement la police.



Si la situation devient menaçante à côté de chez vous, vous ne devez pas hésiter. Appelez le **numéro d'urgence de la police en composant le 110**. Votre appel peut sauver des vies.

* Appel gratuit, joignable 24h/24, en 17 langues, hilfetelefon.de

Version anglaise:



Landespräventionsrat
Niedersachsen



Niedersachsen. Klar.